

**DOCUMENT STRICTEMENT CONFIDENTIEL
JUSQU'AU 22 MAI 2017 0H01 HAE**

RAPPORT MONDIAL 2017 SUR LES DÉPLACEMENTS INTERNES (GRID 2017)

FAITS MARQUANTS

CHIFFRES CLÉS

En 2016, **31,1 millions de nouveaux cas de déplacements internes causés par les conflits, la violence et les catastrophes** ont été enregistrés. **Ce chiffre équivaut à une personne contrainte de fuir toutes les secondes.**

Nouveaux déplacements – conflits et violence

En 2016, **6,9 millions** de nouveaux déplacements internes liés aux conflits et à la violence ont été observés. Les chiffres révèlent une tendance générale à la hausse depuis 2003, 5,3 millions de personnes en moyenne étant obligées de quitter leur foyer chaque année.

Nouveaux déplacements - catastrophes

En 2016, **24,2 millions de nouveaux déplacements liés aux catastrophes** ont été enregistrés dans 118 pays et territoires. Les catastrophes ont contraint trois fois plus de personnes à fuir que les conflits.

Nombre total de personnes déplacées

Fin 2016, **40,3 millions de personnes vivaient en situation de déplacement interne du fait des conflits et de la violence** dans 56 pays et territoires. Le nombre total de personnes touchées a quasiment doublé depuis l'an 2000 et a fortement augmenté ces cinq dernières années.

Pays les plus touchés par les nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence en 2016 :

1. République démocratique du Congo : 922 000
2. Syrie: 824 000
3. Irak: 659 000
4. Afghanistan: 653 000
5. Nigeria: 501 000
6. Yémen: 478 000
7. Inde: 448 000
8. Éthiopie: 296 000
9. Soudan du Sud : 281 000
10. Philippines: 280 000

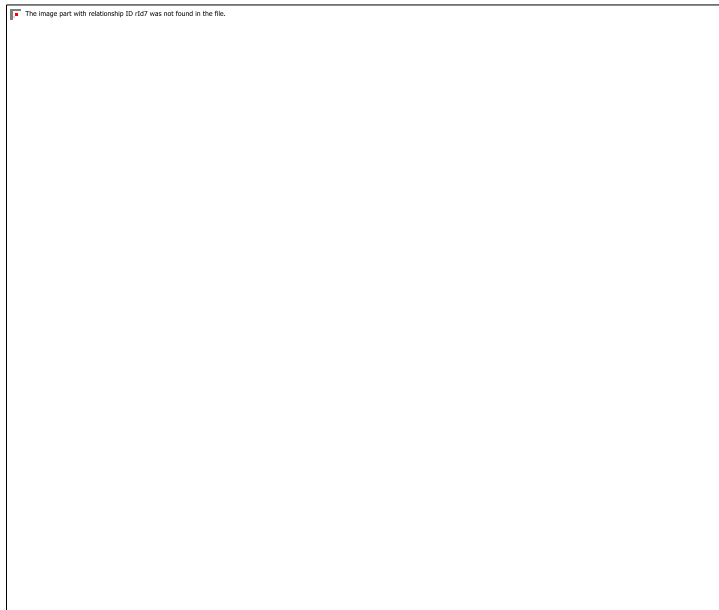
Pays les plus touchés par les nouveaux déplacements liés aux catastrophes en 2016 :

1. Chine : 7 434 000
2. Philippines : 5 930 000
3. Inde : 2 400 000
4. Indonésie : 1 246 000
5. États-Unis : 1 107 000

6. Cuba : 1 079 000
7. Japon : 864 000
8. Bangladesh : 614 000
9. Myanmar : 509 000
10. Sri Lanka : 500 000

À QUOI CORRESPONDENT NOS CHIFFRES ?

Le Rapport mondial 2017 sur les déplacements internes présente deux types de chiffres clés : les nouveaux déplacements causés par les conflits et les catastrophes durant 2016 et le nombre total (ou « stock ») de personnes vivant en situation de déplacement du fait des conflits fin 2016 (cf. tableau ci-dessous).



LES TROIS AXES DU GRID

La Partie I, « Sur les écrans radar », présente les chiffres et les tendances concernant l'ampleur et les tendances des déplacements causés par les conflits et les catastrophes dans le monde en 2016, mettant l'accent sur les pays suscitant des inquiétudes particulières.

La Partie II, « Hors des écrans radar », réagit au sort des PDI, qui sont éclipsées de la scène politique internationale, en s'intéressant au lien existant entre les déplacements internes et transfrontaliers.

La partie III, « Au cœur du système radar », présente certains des défis méthodologiques et conceptuels rencontrés dans l'élaboration d'une vue d'ensemble aussi complète que possible. Elle souligne également l'importance de données fiables pour que les déplacements internes restent au cœur des priorités politiques internationales.

MESSAGES CLÉS

1. **De nouveaux déplacements internes massifs ont lieu chaque année sous l'effet des conflits et des catastrophes, essentiellement dans les pays à faible revenu et à revenu moyen inférieur.** Les personnes touchées viennent grossir les rangs des millions d'individus vivant déjà en situation de déplacement, une tendance qui reflète l'extrême complexité de ce phénomène et l'incapacité des gouvernements à y faire face.
2. **Certains pays disparaissent régulièrement de l'ordre du jour de la communauté internationale avant de revenir sur le devant de la scène quelques années plus tard, en proie à de nouveaux déplacements massifs.** Cela a été le cas en 2016 de la République démocratique du Congo, pays qui illustre combien l'incapacité de s'attaquer aux causes profondes des conflits et des déplacements peut déboucher sur des crises récurrentes.
3. Bien que les **personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) soient environ deux fois plus nombreuses que les réfugiés**, leur situation a récemment été reléguée au second plan des processus politiques internationaux et est occultée par l'intérêt actuellement porté aux réfugiés et aux migrants. Or, **il existe une relation entre les mouvements internes et transfrontaliers**, tant au niveau des départs que des retours, mais il est nécessaire de mieux en comprendre la nature et la portée.
4. **Une aide au développement plus importante doit être allouée à la réduction des vulnérabilités existantes, des risques futurs et des répercussions à long terme des déplacements internes.** À l'heure actuelle, les budgets humanitaires ne sont pas conçus pour répondre aux besoins complexes des personnes enlisées dans des situations de déplacement prolongées, cycliques et multiples.
5. **Les déplacements se poursuivront inexorablement, à moins que l'on ne s'attaque aux racines des conflits, de la pauvreté, du changement environnemental et de la fragilité des États.** Davantage de moyens politiques et financiers devraient être consacrés à la prévention des conflits, à la gestion des risques de catastrophes, au renforcement de l'État et à la diplomatie afin de lutter contre les causes multiples et interdépendantes des déplacements.
6. **Le fait de mettre clairement l'accent sur les risques de déplacement permettrait de mieux intégrer les politiques et les initiatives adoptées au programme d'action mondial pour le développement.** Pour ce faire, une plus grande attention doit être portée aux déplacements dans la mise en œuvre des Objectifs de développement durable, du Cadre d'action de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes et du Nouvel agenda urbain, si l'on veut que les engagements pris soient tenus.
7. Plusieurs voix se sont levées pour réclamer des **données rigoureuses et transparentes sur les déplacements internes, nécessaires pour établir une base de référence et évaluer les progrès réalisés dans la réalisation des objectifs fixés.** Les déplacements font rarement l'objet d'un suivi du début à la fin. En d'autres termes, les chiffres actuels ne reflètent pas la véritable ampleur, la vraie nature et les tendances exactes de ce phénomène.

8. **Les États n'investissent pas suffisamment dans la collecte et la publication de données fiables sur les déplacements internes.** Ces lacunes limitent fortement leur capacité à répondre aux besoins des PDI et nous empêchent de dresser un tableau complet de la situation.

PARTIE 1: SUR LES ÉCRANS RADAR

LES DÉPLACEMENTS INTERNES EN 2016

PRINCIPALES CONCLUSIONS

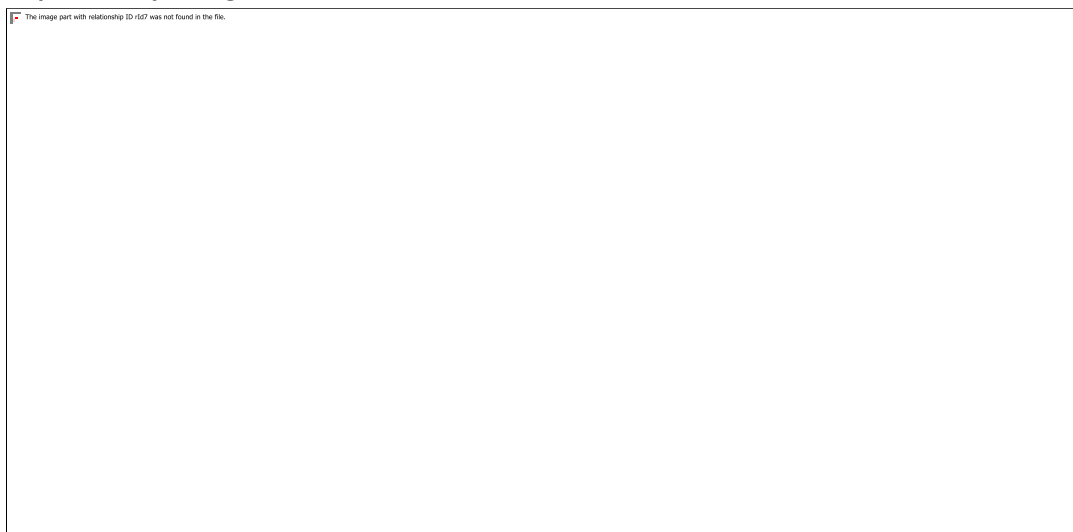
- En 2016, les conflits, la violence et les catastrophes ont provoqué **31,1 millions de nouveaux déplacements internes** dans 125 pays et territoires. **Ce chiffre équivaut à une personne contrainte de fuir toutes les secondes.**
- Les catastrophes restent la principale source de déplacement chaque année. De leur côté, les mouvements de population liés aux conflits connaissent une tendance générale à la hausse depuis une dizaine d'années.
- L'ampleur des déplacements internes et leur complexité grandissante ont de graves répercussions sur des sociétés et des communautés tout entières. Ce phénomène doit par conséquent continuer de figurer en bonne place dans l'agenda politique international.
- Les conflits et les catastrophes, les principaux éléments déclencheurs des déplacements forcés actuellement enregistrés, ne semblent pas vouloir faiblir, pas plus que leurs nombreux facteurs sous-jacents : la pauvreté et les inégalités, la faiblesse et la fragilité des structures de gouvernance, l'urbanisation rapide, le changement climatique et la dégradation de l'environnement.
- **Pays à haut risque et à faible capacité** : les deux tiers des PDI dans le monde vivent dans des pays à faible revenu ou à revenu moyen inférieur, incapables de faire face à des conflits insolubles. Plus de 95 % des nouveaux déplacements causés par les conflits ont eu lieu dans des pays à haut risque. De ce fait, les déplacements prolongés ont tendance à devenir la norme plutôt que l'exception.
- **Un phénomène toujours plus complexe** : il est de plus en plus difficile de distinguer de façon claire quel événement, des conflits ou des catastrophes, est la cause première des déplacements internes. Démêler les nombreux facteurs sous-jacents et interdépendants qui débouchent sur des déplacements forcés est une tâche plus ardue encore. La tragédie qui se joue au Nigeria, au Soudan du Sud et en Somalie illustre la complexité de la situation. Dans ces pays, la sécheresse conjuguée aux conflits et à la violence provoque des déplacements, une grave insécurité alimentaire et des épisodes de famine.
- Le manque d'informations régulières et mises à jour empêche l'IDMC de mesurer les progrès accomplis par les PDI à la recherche de solutions durables et de rayer certaines de ces personnes de ses listes. La

taille de certaines populations de déplacés peut s'en trouver surestimée¹.

Nouveaux déplacements liés aux conflits

- En 2016, **6,9 millions de nouveaux déplacements internes liés aux conflits et à la violence** ont été enregistrés. Les chiffres révèlent une tendance générale à la hausse depuis 2003, 5,3 millions de personnes en moyenne étant obligées de quitter leur foyer chaque année, ce qui équivaut à **15 000 personnes contraintes de fuir leur foyer chaque jour**.

Répartition par région :



L'Afrique subsaharienne a été la région la plus touchée par les nouveaux déplacements liés aux conflits, la République démocratique du Congo (RDC) ayant supplanté la Syrie en tant que pays abritant le plus grand nombre de nouveaux déplacés.

Afrique subsaharienne : la grande majorité des nouveaux déplacements internes causés par des conflits ont été recensés en RDC, où la violence et les affrontements intercommunautaires ont forcé plus de 922 000 personnes à fuir leur foyer en 2016, soit presque moitié plus que l'année précédente². Si **ce pays a connu le plus grand nombre de déplacements au monde**³, la crise qui l'a frappé n'a guère retenu l'attention de la communauté internationale durant l'année.

Dans la région, plus de 500 000 nouveaux cas ont également été enregistrés au **Nigeria**. Les violences perpétrées par Boko Haram et les opérations militaires menées contre le groupe armé ont en effet continué de secouer le bassin du lac Tchad. Au **Soudan du Sud**, la crise humanitaire s'est aggravée en 2016, avec plus de 281 000 nouveaux déplacements. L'insécurité alimentaire y a atteint son niveau le plus élevé depuis le début de la crise⁴.

¹ Pour de plus amples informations sur le suivi des déplacements prolongés au lendemain des conflits, voir la section « Spotlight » consacrée à la Colombie, à la page 29 du GRID 2017.

² Pour de plus amples informations sur la RDC, voir la section « Spotlight » à la page 14 du GRID 2017.

³ Pays ayant enregistré le plus grand nombre de nouveaux déplacements liés aux conflits et à la violence en 2016 (par ordre décroissant) : RDC, Syrie, Irak, Afghanistan, Nigeria, Yémen, Inde, Éthiopie, Soudan du Sud et Philippines.

⁴ Pour de plus amples informations sur le Soudan du Sud et la sécheresse frappant la Corne de l'Afrique, voir la section « Spotlight » à la page 40 du GRID 2017.

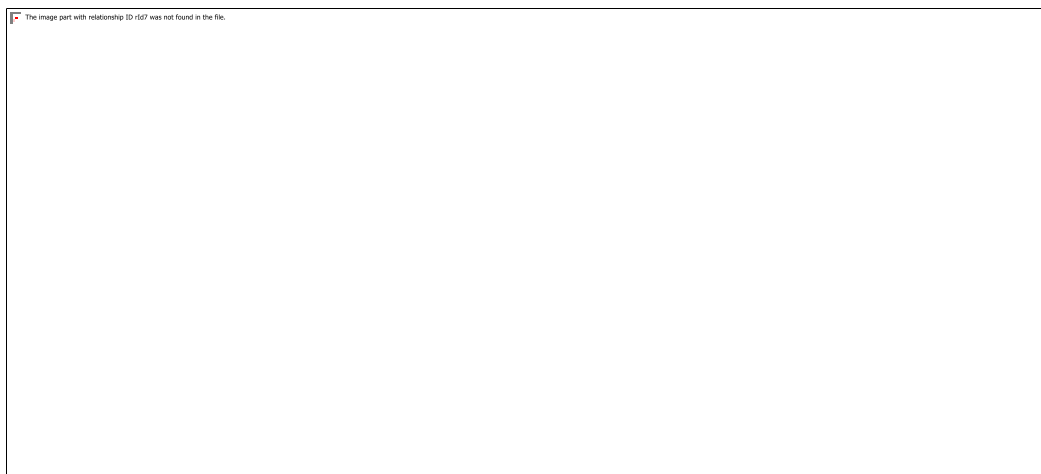
Moyen-Orient et Afrique du Nord : malgré la diminution du nombre de nouveaux déplacements dans la région en 2016, de l'ordre de 60 %, la population continue de souffrir. Les déplacements multiples se sont généralisés en **Syrie**⁵, où 824 000 personnes ont dû quitter leur foyer malgré plusieurs accords de cessez-le-feu. Près de 660 000 nouveaux cas ont été observés en **Irak**⁶, où la population, craignant pour sa sécurité, a pris la fuite à chacune des neuf grandes campagnes militaires menées durant l'année. Au moins 478 000 nouveaux déplacements internes ont eu lieu au **Yémen**, où la situation sécuritaire reste volatile et changeante. Près de 90 % des PDI du pays vivent en situation de déplacement depuis plus de dix mois.

Douze pour cent des nouveaux cas enregistrés ont été le fait de la **violence généralisée**, dont les crimes perpétrés par les gangs en Amérique centrale et les affrontements post-électorales qui ont secoué le Burundi et le Burkina Faso. Étant donné que les personnes qui fuient la violence généralisée ne sont pas systématiquement signalées, il est probable qu'elles soient nettement plus nombreuses à travers le monde que ce que ne le laissent penser les chiffres actuellement disponibles. En 2016, près de 220 000 personnes ont été contraintes de fuir la violence généralisée au **Salvador**⁷, un chiffre qui, rapporté à la taille de la population, place le pays au deuxième rang mondial en termes de nouveaux déplacements.

Nouveaux déplacements liés aux catastrophes

- En 2016, **24,2 millions de nouveaux déplacements liés aux catastrophes** ont été enregistrés dans 118 pays et territoires. Les catastrophes ont contraint trois fois plus de personnes à fuir que les conflits.

Répartition par région :



En 2016, 97 % des nouveaux déplacements ont été provoqués par des **catastrophes climatiques et météorologiques**, dont des tempêtes, inondations, feux de forêt et hivers rigoureux. Plus de 50 % des nouveaux cas enregistrés, soit 12,9 millions, ont été causés par des tempêtes.

Les pays à faible revenu et à revenu moyen inférieur, généralement extrêmement fragiles et dotés de capacités d'adaptation limitées, comptabilisaient 12,7 millions de déplacements liés aux catastrophes en 2016. Compte tenu de l'existence de facteurs de vulnérabilité et d'exposition, le risque que de nouveaux cas soient observés à l'avenir est élevé.

Plus des deux tiers (68 %) de la totalité des nouveaux déplacements liés aux catastrophes ont eu lieu en

⁵ Pour de plus amples informations sur la Syrie, voir la section « Spotlight » à la page 17 du GRID 2017.

⁶ Pour de plus amples informations sur l'Irak, voir la section « Spotlight » à la page 19 du GRID 2017.

⁷ Pour de plus amples informations sur le Salvador, voir la section « Spotlight » à la page 22 du GRID 2017.

Asie orientale et dans le Pacifique, où 16,4 millions de personnes ont dû quitter leur foyer. **La Chine, les Philippines et l'Inde totalisaient le plus grand nombre de PDI**, respectivement 7,4 millions, 5,9 millions et 2,4 millions.

Les petits États insulaires paient un tribut disproportionné si l'on considère la taille de leur population : comme le montrent les chiffres, les **petits pays insulaires et côtiers de faible altitude** sont fortement exposés et vulnérables aux tempêtes tropicales et aux inondations. **Les Fidji et les Tonga**, dans le Pacifique, et **Haïti, Cuba et le Belize** dans les Caraïbes figuraient parmi les dix pays présentant le plus grand nombre de déplacements liés aux catastrophes par habitant. À Cuba, une personne sur dix a dû quitter son foyer durant l'évacuation massive organisée à l'approche de l'**ouragan Matthew**⁸.

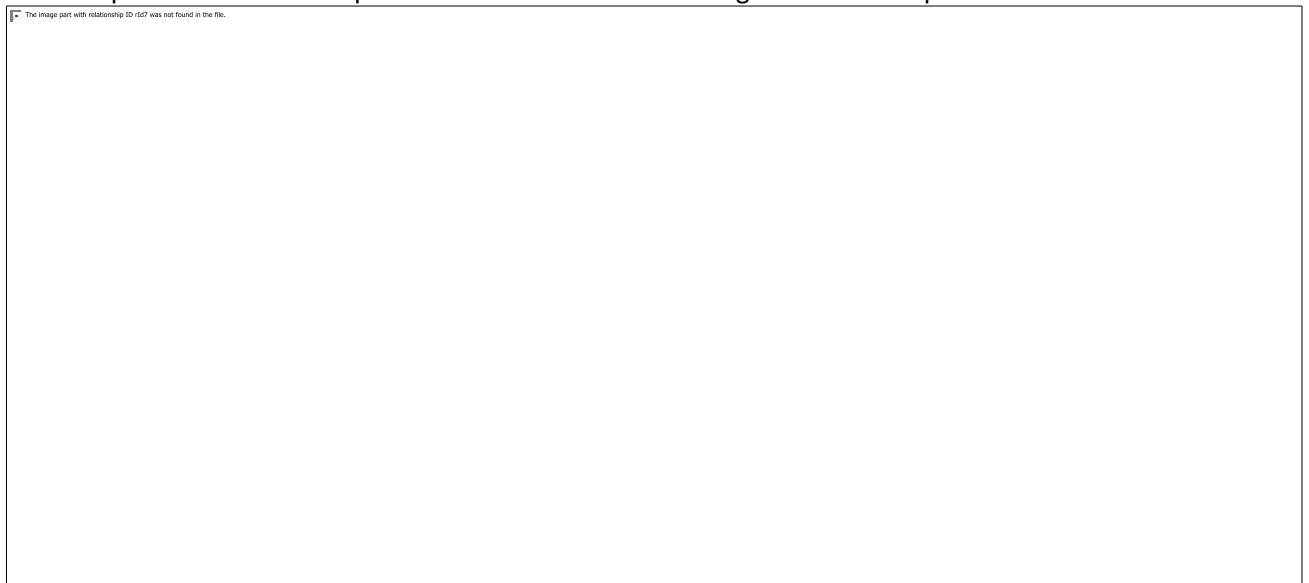
Afrique subsaharienne : en **Éthiopie**, de fortes pluies et des inondations ont provoqué le déplacement de 300 000 personnes en avril et en mai après des mois de grave sécheresse et d'insécurité. Les inondations qui ont frappé plusieurs régions du **Soudan** ont contraint 123 000 personnes à fuir leur foyer. La **RDC**, pays le plus touché par les nouveaux déplacements liés aux conflits en 2016, a également été victime d'inondations qui ont chassé environ 127 000 personnes de chez elles.

Dans de nombreux cas, les catastrophes à évolution lente sont un facteur aggravant latent, exacerbant les vulnérabilités existantes, engendrant des conflits et conduisant à un point de non-retour qui mène au déplacement.

Selon une étude récente portant sur les risques de déplacement, les mouvements de population causés par les catastrophes se poursuivront à la même échelle qu'à l'heure actuelle. Néanmoins, les répercussions du **changement climatique** sur la fréquence et l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes et la dégradation de l'environnement ne feront qu'accroître les risques de déplacement à l'avenir.

Nombre total de personnes déplacées

- Fin 2016, **40,3 millions de personnes vivaient en situation de déplacement interne du fait des conflits et de la violence** dans 56 pays et territoires. Le nombre total de personnes touchées a quasiment doublé depuis l'an 2000 et a fortement augmenté ces cinq dernières années.



Dans le monde, on compte environ **deux fois plus de personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays que de réfugiés**. L'écart entre les deux groupes se creuse depuis 1997.

⁸Pour de plus amples informations sur les répercussions de l'ouragan Matthew sur le continent américain, voir la section « Spotlight » à la page 34 du GRID 2017.

Sur la totalité des PDI recensées dans le monde, **plus des trois quarts**, soit plus de 31 millions de personnes, **vivent dans dix pays seulement**⁹. Parmi eux, la Colombie, la RDC, l'Irak, le Soudan et le Soudan du Sud figurent chaque année au nombre des dix pays abritant les plus importantes populations de déplacés, et ce, depuis 2003.

La persistance d'importants groupes de PDI à travers le monde reflète le caractère insoluble des conflits et des crises, notamment au Moyen-Orient et en Afrique subsaharienne, où des obstacles insurmontables se dressent sans cesse devant les populations déplacées aspirant à retrouver une vie normale. Dans les pays en proie à des conflits, les PDI vivent en perpétuel mouvement et risquent de devoir fuir de nouveau, à l'intérieur comme au-delà des frontières.

PARTIE 2 : HORS DES ÉCRANS RADAR

PDI AUJOURD'HUI, RÉFUGIÉS ET MIGRANTS DEMAIN ?

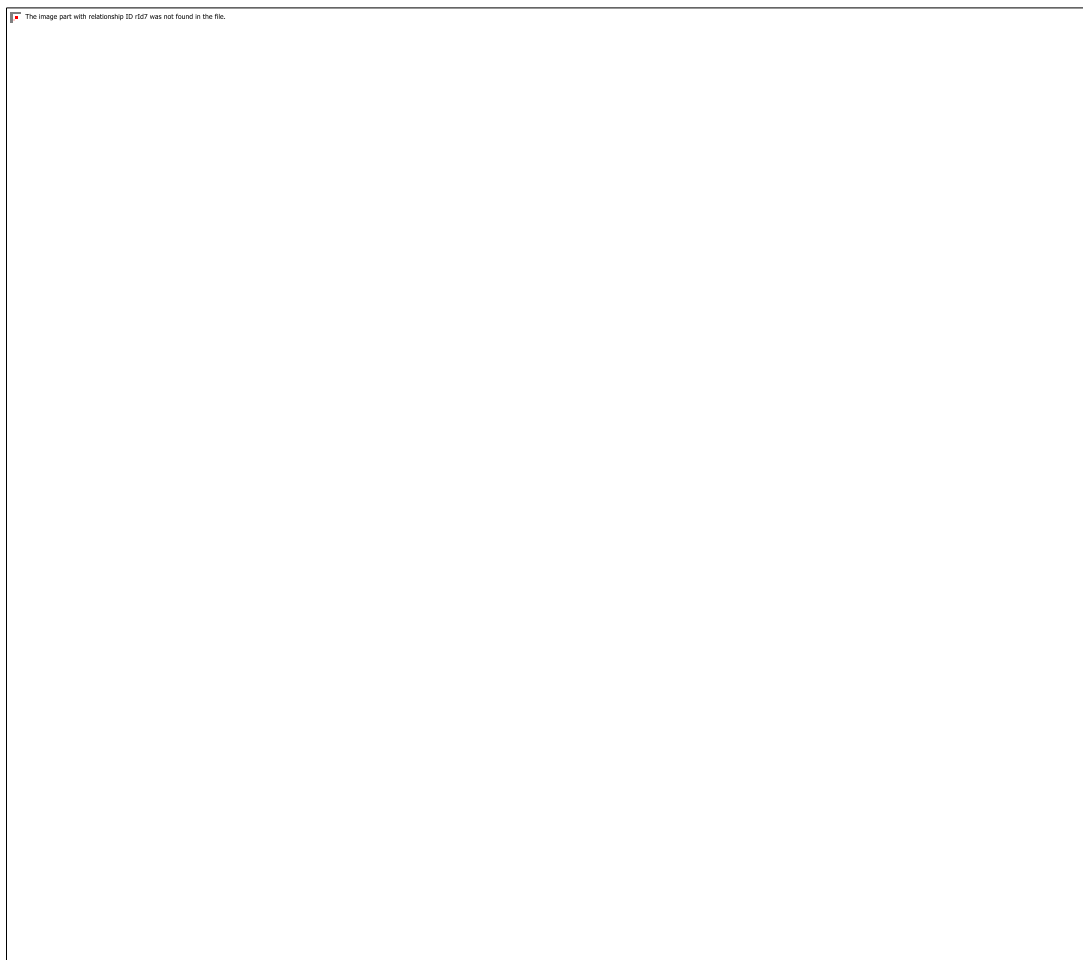
PRINCIPALES CONCLUSIONS

Selon une hypothèse largement admise, bon nombre de réfugiés seraient au départ des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays. Malgré ce postulat, le phénomène voyant les PDI traverser les frontières ne fait pas l'objet d'un suivi systématique, et les données et analyses quantitatives et qualitatives dont on dispose sont insuffisantes pour orienter les politiques et l'action sur le terrain¹⁰.

Sur les dix pays ayant produit le plus grand nombre de réfugiés en 2015, six (l'Afghanistan, la Colombie, la RDC, le Soudan du Sud et la Syrie) figuraient également parmi les dix États abritant les plus importantes populations de déplacés.

⁹ Colombie, Syrie, Soudan, Irak, RDC, Yémen, Nigeria, Soudan du Sud, Ukraine et Afghanistan (par ordre décroissant).

¹⁰ Pour de plus amples informations sur les déplacements transfrontaliers causés par les catastrophes, voir la section « Spotlight » à la page 53 du GRID 2017.



Selon d'autres données collectées de par le monde, des proportions relativement élevées de réfugiés ont indiqué avoir été déplacés à l'intérieur de leur propre pays avant de franchir la frontière. Ce serait le cas d'environ 55 % des réfugiés afghans et de 85 % de leurs homologues syriens interrogés en Grèce début 2016. Près de 70 % des requérantes d'asile originaires de pays du « Triangle du Nord », en Amérique centrale, auraient également été des PDI avant de s'enfuir à l'étranger.

Les informations disponibles suggèrent que les facteurs incitatifs et dissuasifs poussant les PDI à fuir les zones de conflit sont identiques aux raisons invoquées par les réfugiés. **Faute d'études ou de données suffisantes, il est actuellement difficile de comprendre clairement la relation existant entre les déplacements internes, les mouvements transfrontaliers et les retours. Il est nécessaire de réunir des données probantes sur ce phénomène afin de pouvoir répondre aux besoins de toutes les personnes ayant subi un déplacement forcé, qu'elles aient ou non franchi les frontières de leur pays.**

- a) Il nous faut saisir plus précisément le nombre et la proportion de PDI qui traversent les frontières, les éléments déclencheurs et les différences existant en fonction des contextes et des crises.
- b) Il nous faut davantage de données qualitatives sur les facteurs qui incitent les PDI à poursuivre leur route et à franchir les frontières. Pour pouvoir décider des moyens et des mesures à mettre en œuvre, il est impératif de comprendre de quelle façon et à quel moment les personnes prennent cette décision et qui sont les différents acteurs qui influent sur ce choix.
- c) Il nous faut mieux comprendre les circonstances dans lesquelles les personnes affectées regagnent leur pays d'origine et évaluer le risque de nouveau déplacement que cette situation comporte.

Les efforts entrepris pour comprendre quand, comment et pourquoi les personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays franchissent le pas ne doivent en aucun cas être invoqués pour légitimer la fermeture des frontières ou l'élaboration de politiques visant à empêcher les départs. La liberté de mouvement, qui inclut le droit pour tout individu de se déplacer librement dans son pays et de le quitter, est un droit fondamental.

Migrants et réfugiés de retour au pays : les PDI de demain ?

Si le retour des réfugiés dans leur pays est souvent considéré comme une solution durable et privilégiée d'un point de vue politique, il arrive que les personnes retournées se retrouvent confrontées à des conditions de sécurité et de stabilité incertaines, risquant d'être déplacées de nouveau, cette fois-ci à l'intérieur de leur propre pays. La situation catastrophique observée en Somalie et en Afghanistan, pays qui voient leurs citoyens rentrer du Kenya pour le premier et du Pakistan et d'Irak pour le second, en est un bon exemple.

PARTIE 3 : AU CŒUR DU SYSTÈME RADAR

PALLIER LE MANQUE DE DONNÉES

PRINCIPALES CONCLUSIONS

- Plusieurs voix se sont levées pour réclamer des données rigoureuses et transparentes sur les déplacements internes. **Des analyses et informations fiables jouent un rôle central dans la réponse humanitaire, les plans nationaux de développement et la réussite des processus politiques régionaux et internationaux correspondants.** Malheureusement, ces requêtes se sont heurtées au manque de volonté politique et de ressources disponibles pour y répondre. De ce fait, notre base de référence et notre vue d'ensemble des déplacements internes sont actuellement incomplètes.
- **Les données de séries chronologiques nécessaires pour évaluer les progrès réalisés en vue de la réalisation des objectifs internationaux ne sont pas collectées jusqu'à la fin du déplacement. Par conséquent, il nous est difficile de comprendre précisément comment la situation et les vulnérabilités spécifiques des PDI évoluent au fil du temps.**
- D'autres informations font défaut, en raison notamment de la portée géographique limitée des opérations de collecte de données, de l'exclusion de certains types de déplacement ou de la non-ventilation des données par âge, sexe, emplacement géographique, besoins et vulnérabilités.
- **Faute de données comparables concernant différents types de situations et leur évolution dans le temps, il n'existe que très peu d'éléments probants susceptibles de nous indiquer les approches qui fonctionnent.** Or, cette information est essentielle pour éliminer les conjectures entourant actuellement le financement de l'aide humanitaire et du développement. De nouvelles solutions novatrices doivent être mises en place pour pallier le manque de données et brosser un tableau plus global des déplacements. De nouvelles méthodes « hybrides » associant détection d'événements et analyse de données de séries chronologiques portant sur des situations changeantes sont essentielles.
- **La détection de nouveaux cas de déplacements doit être nettement renforcée, au moyen de processus semi-automatisés permettant le suivi des déplacements liés aux catastrophes, aux conflits, à la violence et aux projets de développement. S'agissant des catastrophes, il est nécessaire de collecter davantage de données sur le nombre de personnes déplacées dans le temps. En outre, il faut investir davantage dans des projets de modélisation probabiliste du risque et en tirer des leçons pour tous les types de déplacement.**

CONCLUSION

Au cours des vingt dernières années, l'IDMC n'a cessé de réclamer davantage de données et de financements pour lutter contre les causes des déplacements internes. Au vu du sombre tableau présenté chaque année, nous ne pouvons que tirer les conclusions suivantes :

1. Il existe un gouffre entre nos aspirations et la réalité. Au lieu de diminuer de moitié d'ici 2030, le nombre de PDI devrait, selon nous, continuer d'augmenter à l'avenir, étant donné que l'attention portée aux causes profondes des crises reste insuffisante.

2. Les ressources, la volonté politique et l'attention de la communauté internationale ne sont pas à la mesure de l'ampleur des déplacements et des souffrances humaines qui en découlent. Rares sont les signes politiques forts démontrant une volonté de résoudre la crise internationale des déplacements internes.

3. À elles seules, les données probantes ne suffisent pas. Chaque année, l'IDMC fournit des éléments solides et irréfutables concernant les déplacements internes. Chaque année, ces éléments probants ne suffisent pas à déclencher une réaction adaptée à l'ampleur du problème. Pourquoi ? À cause de l'indifférence internationale, du manque de responsabilité et de l'échec des États à protéger leurs citoyens.

APPEL À L'ACTION

En prévision de 2018, année qui marquera le 20^{ème} anniversaire des *Principes directeurs des Nations unies relatifs au déplacement de personnes à l'intérieur de leur propre pays*, nous appelons l'ensemble des États à respecter les engagements qu'ils ont pris d'assister et de protéger les personnes déplacées sur leur territoire. Nous réclamons un effort politique réfléchi, concerté et soutenu en vue d'améliorer le sort des millions de vies brisées par le déplacement interne et d'empêcher d'autres personnes de subir le même traumatisme à l'avenir. Les États doivent reconnaître que la souveraineté nationale implique une responsabilité, en tant qu'« obligation nationale et impératif mondial » (Francis Deng, 1996).